



JEUNES

REGLEMENT SPORTIF :

Les équipes doivent être présentes 30 minutes avant leur premier match. Il est demandé aux éducateurs de **respecter les horaires** et rotation d'arbitrage pour le bon déroulement de la journée. Nous comptons sur votre investissement bienveillant. L'éducateur doit veiller à rappeler à ses joueurs les règles avant le début des rencontres.

- Les clubs pourront engager un maximum de quatre équipes. **ATTENTION lors d'une même journée, les joueurs ne peuvent jouer que pour une seule équipe**

- Durée des matchs :

La durée des matchs est variable selon le nombre d'équipes présentes sur le plateau. (Allant de 12 minutes (poules de 5 et 6 équipes), 16 minutes (poules de 4 équipes), à 2 X 20 minutes pour les matchs simples et les finales)

- Nombre de Joueurs :

Sur le terrain : 5 joueurs dont le gardien de but.

3 remplaçants au maximum. Les remplacements pourront être effectués à tout moment de la partie et ceci sans autorisation de l'arbitre. La seule condition étant que le joueur rentrant doit obligatoirement attendre que son partenaire soit entièrement sorti du terrain de jeu pour entrer. De plus, le changement s'effectue au centre (milieu) du terrain.

Lors d'une même journée, les joueurs appartiennent à une seule équipe. Ainsi, dans le cas d'un club ayant plusieurs équipes, un joueur n'est autorisé à participer qu'avec une seule et même équipe.

- **Un club ne peut avoir en finale qu'une seule équipe.**

- Equipement des joueurs :

Maillots / short / bas /basket ou chaussures futsal + protège-tibias Obligatoires.

PAS DE PROTEGE TIBIAS = PAS DE MATCH

- Arbitrage :

Il est effectué à l'extérieur du terrain par un éducateur d'une équipe ne jouant pas, lors des premiers tours. Il est impératif de respecter la rotation à l'arbitrage et d'être attentif aux matchs qui vous concernent.

- **Licences :** Licences en règle pour tous les joueurs à présenter le jour des rencontres. Une feuille de licence est à remettre au responsable du site avant les rencontres.

PAS DE LICENCE =PAS DE MATCH

- **Fiche de présence :** Une fiche de présence est établie avant le début du plateau pour toutes les équipes participantes.

- Gardien de but : Mêmes règles qu'au foot à 8. Relance à la main obligatoire. Surface ligne des 6 m (du terrain de hand). Les joueurs d'une même équipe ne peuvent jouer avec leur GB qu'une seule fois par phase de jeu. Relance à la main sur 6m.

- Coup franc : Presque tous les coups francs sont directs. Les adversaires à 5 mètres. Coups francs indirects : si le gardien joue deux fois le ballon sur la même phase de jeu, ou si le gardien prend le ballon à la main sur passe d'un partenaire.

- Penalty : au 7 m.



- Rentrée de touche :

Au pied sur une passe et ballon arrêté sur la ligne ou jusqu'à 25 cm derrière.

Pas de but direct

Joueur adverse à 3m

Exécution dans les 4 secondes. Si la remise en jeu n'est pas effectuée dans les 4 secondes, coup franc indirect pour l'équipe adverse.

- Corner : Au pied, ballon arrêté dans les 4 secondes. (si pas dans les 4 secondes = 6m)

- LES TACLES SONT INTERDITS

- ☐ Match gagné 3 points
- ☐ Match nul 1 point
- ☐ Match perdu 0 point
- ☐ Forfait, pénalité Retrait d'1 point

En cas d'égalité, les équipes se départageront par le goal average particulier, goal average général, nombre de but marqué, nombre de but encaissé.

En cas d'égalité, Lors de LA FINALE, les équipes se départageront par L'épreuve des Tirs aux buts.

CATEGORIE U11 : CHALLENGE RENÉ COHADE

(Amicale des éducateurs / District17)

Le premier tour se déroulera sur le Week-end des 11 et 12 janvier 2020 ou le week-end des 18 et 19 janvier 2020.

1ER TOUR : POULE DE 6 : 3 clubs qualifiés
POULE DE 4 ET 5 : 2 clubs qualifiés

2EME TOUR : POULE DE 4 : 2 qualifiés par Poule

à l'issue de celui-ci, les clubs ne pourront qualifier qu'une seule équipe pour la finale prévue le 22 février 2020.

FINALE DEPARTEMENTALE : La Finale Départementale se déroule sur une journée regroupant 10 équipes qualifiées. Elle se déroulera cette saison le 22 février 2020 à GEMOZAC.

Qualifiés d'office :

Titre Honorifique : ES SAINTES

Tenant du Titre : FC PERIGNY

Pour plus de renseignements RESPONSABLE :
Jean-Louis GINDRAUD 06.88.41.58.79